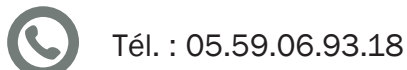
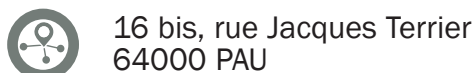


NOS VALEURS



NOS PUBLICS



Accueil sur rendez-vous
uniquement

Jour	Matin	Après midi
Lundi	9h - 12h	13h - 16h
Mardi	9h - 12h	
Mercredi		
Jeudi	9h - 12h	
Vendredi	9h - 12h	13h - 16h

Au **COEUR**
du **projet**
associatif



NOTRE RAISON D'ETRE

L'association a pour finalité d'être



à travers la mise en œuvre de services et d'actions d'accompagnement, de temps d'échanges et de loisirs visant un partage d'expérience, une meilleure considération et l'amélioration de la qualité de vie (des enfants et de leurs familles).

NOS OBJECTIFS

Porter le regard des familles

auprès des divers acteurs et instances publiques permettant l'évolution, l'application et la reconnaissance des droits des enfants et des familles

Aider et soutenir

les familles d'enfants en situation de handicap dans leur parcours à travers la mise en œuvre de services d'accompagnements et d'accès aux droits

Mettre en œuvre des actions

participant à la socialisation des enfants, au répit parental, à la prise en compte des enfants de la fratrie et plus largement permettant de consolider le bien être des jeunes et de leurs familles



Identifier et faire remonter les besoins des familles

permettant une meilleure compréhension des situations et des améliorations dans la prise en compte des besoins des familles et de leurs enfants



Permettre et faciliter la participation

des familles adhérentes à la vie de l'association par la mise en œuvre d'une organisation et d'un fonctionnement leur permettant d'être acteur de la vie associative



Permettre et faciliter le travail partenarial,

la mise en réseau des acteurs et contribuer à l'émergence de réponses adaptées au service des familles et des enfants en situation de handicap

NOS ACTIVITES



UN ACCOMPAGNEMENT PLURIEL

des familles d'enfants en situation de handicap dans leur parcours de vie (soutien administratif/accès aux droits...)



L'ORGANISATION DE TEMPS CONVIVIAUX

(sorties familles....) à destination des familles et de l'ensemble de la fratrie



L'ANIMATION ET LA MISE EN ŒUVRE DE TEMPS D'INFORMATIONS,

de formations, de sensibilisation et d'échanges :

- à destination des familles
- à destination des professionnel-les
- à destination des pouvoirs publics



REPRÉSENTATION DES FAMILLES

dans les instances dédiées au handicap et à la famille